

La Gazette

N° 129
Octobre 2006

ISSN 0293-4132

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE PHILAPOSTEL



Faites
vos vendanges de belles pièces
philatéliques au
Salon d'Automne



HAUSSE DU PRIX DU TIMBRE : C'EST LA FAUTE A L'ARCEP...

Voyage
extraordinaire à bord
de la Malle des Indes



LE POINT COMMUN

Chacun des timbres qui sont ici reproduits ont un point commun. Lequel et pourquoi ?



Solution en page 14

LE QUIZZ

Prends la première lettre du nom de chaque timbre, repla- ce les dans l'ordre et tu trouveras un mot dont la signification pourrait être : lieu de prestigieuses conservations...



Solution en page 14



Philippe MALIGE

PHILAPOSTEL SUR INTERNET : <http://www.philapostel.com>

LE PAYS MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours aisé de reconnaître la provenance d'un timbre. Celui qui est ici reproduit provient d'un pays composé à 70 % de massifs montagneux. Sa capitale au passé historique prestigieux résonne de musique et de danse. Elle est traversée par le deuxième plus long fleuve d'Europe. Si l'agriculture prédomine encore sans toutefois se tourner vers l'exportation, c'est industriellement que l'on assiste au plus grand changement, avec l'abandon progressif des secteurs lourds (chimie, sidérurgie...) au profit des technologies high-tech de l'information. Le tourisme est également l'une de ses plus importantes ressources.

Solution en page 14



L'INTRUS

Parmi les timbres reproduits ci- contre, il y a un intrus. Lequel et pourquoi ?



Solution en page 14

La Gazette : revue trimestrielle éditée par PHILAPOSTEL, 78 rue Taibout, 75009 PARIS.

Tél : 01 49 70 09 36, fax : 01 49 70 65 18, courriel : philapostel.secnat@wanadoo.fr

Membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone.

Publiée avec le concours de l'Association pour le Développement de la Philatélie.

Directeur de la publication : Gérard Chauveau. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot.

Directeur de la rédaction : François Mennessiez. **Rédacteur en chef** : Philippe Malige. **Rédacteur en chef technique** : Eric Jariod.

Assistant de rédaction : J.-M. Valdenaire. **Comité de relecture** : J.-P. Despin, M. Liffard, J.-F. Gleizes.

La Gazette : 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, tél : 02 51 98 06 88. **Courriel** : philapostel.lagazette@wanadoo.fr

Gestion du fichier et logistique : Marie-Hélène Lauff, J.-P. Rochoux.

Composition et impression : Tirea, 34 rue Ballu, 75009 Paris.

Abonnements : 5,34 euros par an pour les membres de l'association et 7,50 euros par an (14,50 euros pour deux ans) pour les extérieurs.

Bulletin d'abonnement en page 3. **Dépôt légal** : à parution.

Ont participé à ce numéro : Michel Bablot, Pascal Bladinières, Laurent Bonnefoy, Jean-Claude Bourret,

Georges Clenet, Jean Gauthier, Pierre Horny, Marie-Hélène Lauff, Joël Moisy, Alain Picard-Destelan.

La Gazette n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication.

BONNE RENTREE A TOUTES ET A TOUS !

Le temps des vacances est pour beaucoup terminé. La rentrée, qu'elle soit scolaire, professionnelle ou philatélique est arrivée.

L'été a été parfois riche, tout autant par les températures que par les émissions philatéliques qui ont débuté avec le Salon du Timbre et de l'Écrit.

Ce dernier fut un remarquable succès aux dires de tous et notre association, présente quotidiennement sur son stand, a reçu de nombreuses visites d'un public enthousiaste et jeune constitué par les visiteurs du Salon.

Marie-Hélène et Monique, nos secrétaires nationale et francilienne, ainsi que quelques bénévoles d'Ile-de-France ont dû répondre aux questions, concernant autant notre association que Phil@poste. En effet la confusion est souvent faite entre notre association et La Poste par des philatélistes qui ont les mêmes interrogations et attentes que certains de nos sociétaires concernant les différents produits philatéliques français et le meilleur moyen de se les procurer. Ceci sera peut-être à l'origine de nouvelles adhésions !

Robert Deroy, adhérent de notre association, a quitté la présidence de la FFAP lors du 79^{ème} congrès de la fédération. Il a été le premier prési-

dent fédéral à assister régulièrement à nos assemblées générales qu'il en soit ici remercié. Yves Tardy lui succède, nous espérons entretenir avec lui d'aussi bonnes relations.

Aujourd'hui nous continuons nos activités d'avant l'été et assurons cette rentrée automnale avec une large réflexion sur l'avenir de notre association qui souhaite s'orienter dans plusieurs directions :

Le maintien de nos effectifs et si possible une augmentation de ceux-ci.

Une écoute toujours plus grande de nos sociétaires quant aux services qu'ils attendent de nous.

Des innovations pour nous maintenir au premier rang des associations philatéliques françaises.

Une présence toujours plus efficace dans le domaine associatif de La Poste et de France Télécom en soulignant l'aspect culturel de la philatélie qui reste notre principale passion.

Nos prochains rendez-vous associatifs et philatéliques sont, entre autres :

- Du 28 septembre au 1^{er} octobre le 4^{ème} congrès international de FILAPOSTEL organisé en France par PHILAPOSTEL à Sophia-Antipolis, à Menton et au village AZUREVA de Roquebrune Cap-Martin dans les Alpes-Maritimes.

- Du 8 au 11 novembre le traditionnel



Salon d'automne qui réunit, autour d'une exposition philatélique organisée par la FFAP, des négociants, des artistes créateurs de timbres, etc. à l'Espace Champerret à Paris.

- Du 15 au 18 novembre le premier stage de cartophilie organisé par PHILAPOSTEL au village AZUREVA de Sainte-Montaine dans le Cher.

- Il convient aussi de rappeler que le Championnat du monde de philatélie "Belgica 2006" se déroulera du 16 au 20 novembre à Bruxelles.

Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans vous dire que nous attachons la plus grande importance à rester unis pour que le tissu social de nos entreprises soit toujours bien vivant et vous apporte le meilleur de ce qu'elles peuvent nous accorder. Bien philatéliquement et associativement à vous.

Gérard CHAUXEAU
Président Général

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Pour les jeunes	page 2	La vie des groupes	page 12
Éditorial	page 3	La vie de PHILAPOSTEL	page 13
Histoire postale	pages 4 et 5	Le kikekoi	page 14
Dossier : Entiers par EMA	pages 6 et 7	Bibliothèque	page 15
Opinion libre	page 8	Les timbres-poste	page 16
Actualité	page 9	Détente	page 17
Service	page 10	Les prêt-à-poster	page 18
Cartophilie	page 11	Petites annonces	page 19

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à La Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite recevoir La Gazette (cochez la case choisie) :

un an, 7.50 euros

deux ans, 14.50 euros

Date : Signature :

A retourner à : La Gazette, chez François Mennessiez, 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre de "PHILAPOSTEL".

LA MALLE DES INDES, PARCOURS MYTHIQUE

Un étonnant voyage aux portes de l'Orient !

La Malle des Indes était un service de transport de courrier uniquement britannique à destination de l'Extrême-Orient. Ce service transitait par la France, la Belgique, l'Italie et d'autres pays d'Europe.

Voici l'histoire de ce grand service avec un relevé sur les marches des convois sur les différents parcours, les événements qui ont nécessité leurs modifications et un mémoire des différentes dates d'utilisation.



Recto : Affranchissement 1F carmin, PC 2188. Cachet d'arrivée BOMBAY. En manuscrit : via Marseille et Bombay par la Malle des Indes.

Avant l'utilisation de la voie ferrée, ce sont les malles-poste qui assuraient le transport :

- Calais, Paris, Moulins, St Etienne, Valence et Marseille.
- Calais, Orléans, Briare, Moulins, St Etienne, la Vallée du Rhône et Marseille. Leurs suppressions interviendront en 1845.

Le trafic retour est évalué au tiers de Marseille ou Brindisi à Calais.

Ce service a été de tout temps accompagné par un convoyeur britannique sur tout son parcours. L'administration des Postes françaises désigna des convoyeurs de Calais ou de Boulogne sur Mer à Villeneuve Triage. De Villeneuve Triage à Marseille (versant méditerranéen) ou Modane (versant italien), aucune marque postale n'est connue.

Pour le courrier français, il peut se justifier par les timbres à date PARIS A MARSEILLE SPECIAL ou PARIS A MODANE, à l'aller comme au retour.

La malle était un container métallique

fermé par des serrures, d'une capacité d'environ une centaine de sacs. Ils étaient transportés sur des wagons plats et chargés sur des bateaux anglais. Les wagons ont été remplacés au fil du temps par des fourgons en bois et plus tard des allèges métalliques.

Jusqu'en 1834, le transport des dépêches anglaises pour les colonies d'Extrême Orient s'effectuait par Gibraltar Port Saïd, puis par le désert, à dos de chameau, puis Aden. Le 30 mars 1832, l'Angleterre sollicite et obtient le transport de son courrier à travers la France, stipulant les correspondances avec notre Marine entre Marseille, Malte et Alexandrie. Les départs de Marseille s'effectuaient trois fois par mois ; entre Calais et Marseille, la durée du trajet était fixée à quatre jours par malle-Poste.

Un courrier britannique escortait la Malle de Calais à Alexandrie. De Briare à Marseille, un courrier français accompagnait ce convoi. La Malle était désinfectée au Lazaret de Malte. Le parcours Calais, Montreuil sur Mer, Abbeville, Beauvais, Briare, Moulins sur Allier, Roanne, St Etienne, Valence, Marseille était assuré par 8 voitures tirées par des chevaux.

Le chemin de fer fait son apparition le 5 janvier 1845. Le départ de la Malle s'effectuait de Boulogne sur Mer jusqu'à Stains. Les gares parisiennes n'étant pas reliées à celle de Stains (banlieue nord de Paris), on procédait au déchargement des containers qui traversaient la capitale sur des plates-formes tirées par des



Recto : Lettre affranchie oblitération M. Timbre à date de l'Ambulant Modane à Paris du 14/06/1888.

chevaux jusqu'en gare de Bercy pour rejoindre Villeneuve Triage (banlieue sud de Paris).

En 1850, on procède au prolongement du parcours Bourges, Nérondes, Nevers. Mais les chemins de fer allemands étant plus avancés que ceux de la France pour la construction de leur réseau, le service est provisoirement suspendu. Un nouveau trajet est créé (avec service de voyageurs associé) : Ostende, Bruxelles, Cologne, Francfort, Linz, Trieste.

La voie ferrée Paris à Valence est achevée en 1855, sauf pour la traversée de Paris et de Lyon et ce sont des fourgons à chevaux qui atteignent Marseille en 1856.

La France obtient la circulation de la Malle le 11 mars 1856 et les deux premières voitures postales sont mises en service entre Calais et Paris.

Cinq voitures supplémentaires sont mises en service entre Calais et Marseille en 1863.

Le 2 octobre 1869, la Malle emprunte un nouvel itinéraire : Mâcon, Bourg en Bresse, Ambérieu, Chambéry, Modane, pour rejoindre Brindisi par Turin. En attendant la fin des travaux de percement du tunnel du Mont-Cenis, une ligne de montagne à forte pente (ligne appelée Brassy-Fell) et longue de 77 kilomètres est construite jusqu'à Suse (Piémont). Le parcours durait 8 heures. Dans le même temps est ouvert le canal de Suez.

Le 17 septembre 1870, en raison du conflit franco-allemand, on modifie le parcours avec un départ à Ostende pour Bruxelles puis Herber-Sthal, Cologne, Munich, le tunnel du Brenner et l'Italie jusqu'à Brindisi.

Le 9 janvier 1871, le parcours français est rétabli. Il était composé de trois allèges postales et de cinq fourgons, empruntant le tunnel du Mont-Cenis pour Ancône et Venise.

· En 1872, après d'âpres discussions, la voie italienne est abandonnée et le tracé définitif est établi comme suit : Calais, Pierrefitte, Stains, Petite Ceinture, Villeneuve Triage, Dijon, Mâcon, Lyon, Marseille. Un service ambulant est créé : PARIS A MARSEILLE SPECIAL, ainsi qu'une Malle française pour l'Indochine et une pour l'Australie (service ne circulant qu'avec la Malle).

· En 1877 est créé le service PARIS A MODANE. Il partait de Paris gare de Lyon pour Villeneuve Triage où il rejoignait le convoi de la Malle.

· En 1880 sont mises en service des allèges plus grandes pouvant contenir 200 sacs.

· En 1884, la Malle emprunte la Grande Ceinture. De nouvelles allèges plus confortables pour l'accompagnateur sont construites avec de grands compartiments pouvant contenir 100 à 120 sacs, chacun séparé par un espace.

· Le 18 juillet 1890 sont créés les wagons-lits qui deviendront la "Compagnie Internationale des Wagons-Lits et Grands Express Européens", trains de luxe appelés "Peninsular Express" (Calais-Brindisi) auxquels on attelait la Malle des Indes. Le parcours était le suivant : Paris, Mâcon, Culoz, Chambéry, Turin, Alexandrie, Ancône, Brindisi.



Lettre au départ de Delhi (12/03/1891) à destination de Bourgoin (Isère).

· En 1899, disparition du Paris à Modane remplacé par Paris au Mont-Cenis.

· Le 1^{er} août 1914, la Malle est supprimée et l'office des Postes anglaises achemine son courrier par voie de mer sur le parcours Douvres, Gibraltar, Malte, Port Saïd. Le courrier français pour l'Extrême-Orient est embarqué sur des paquebots français jusqu'à Malte, puis sur les navires anglais de la compagnie POL (Peninsular Oriental Line).

· Le 15 juin 1915 est signé un accord franco-anglais : tous les courriers français à destination de l'Extrême Orient seront acheminés, chaque dimanche, sur les paquebots de la POL. Le train spécial de la Malle est rétabli sur le parcours Dieppe à Marseille auquel est attelé l'ambulant Paris au Mont-Cenis, détaché à Culoz. Les dépêches pour l'Australie sont revêtues de l'inscription : AUSTRALIE-CALAIS-NAPLES. En cas de mauvais temps les convois pour Brindisi sont acheminés sur Marseille. Le service des Malles est suspendu et ne reprendra que le 2 janvier 1919.

· La Malle des Indes prend le nom de "BOMBAY-EXPRESS" en 1920. Elle comprenait dix wagons-poste et trois voitures de voyageurs. Le parcours

Calais-Marseille (1159 kilomètres) s'effectuait en 22 heures et 23 minutes.

· En 1929 on enregistre une forte augmentation du trafic (6 000 à 7 000 sacs par mois). L'allège pour l'Australie est détachée à l'Estaque (bordure de l'étang de Berre) pour Toulon.

· Toutes les allèges en bois sont remplacées par des allèges métalliques de 17 mètres en 1930 et une allège spéciale est aménagée pour les Courriers Convoyeurs.

· En 1938 sont constitués deux convois spécifiques : le premier pour les Indes et le second pour l'Australie.

· En septembre 1939, la Malle des Indes cesse définitivement d'exister.

En 1945, il restait encore quelques exemplaires de wagons en résidence à Marseille. Ils étaient destinés aux convoyeurs pour les services suivants : Marseille à Lyon (A/R), Marseille à Nice (A/R) et Marseille à Toulouse (?). Ils ont été retirés de ces services en 1960.

En 105 années de service, la Malle des Indes a emprunté de multiples parcours et utilisé de nombreux terminus, en fonction des événements ou des services établis par la marine britannique, ce qui explique que l'on trouve en Italie : Gènes, Naples, Trieste ou Venise.

Jean GAUTHIER

Photos : Au cœur des trains, Hachette, collection 2003

CHEMINS DE FER DU NORD & LE PARIS-LYON-MEDITERRANEE
Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens

PENINSULAR-EXPRESS

Train de Luxe de la Malle des Indes

ARRIVEE & DEPART :
GARE DE PARIS-NORD
18 JUILLET 1890

A partir de Vendredi 15 Juillet 1890, le train de la Malle des Indes, pour son service régulier, sera composé de 10 wagons, par lesquels, le courrier sera transmis de Paris à Brindisi, avec accompagnement spécial au service Postal et au service des Passagers.

A partir de la même date, le train sera composé de 10 wagons, par lesquels, le courrier sera transmis de Paris à Brindisi, avec accompagnement spécial au service Postal et au service des Passagers.

DEPART DE LONDRES	Tous les Vendredis	à 3 H. 15 DE SOIR
PARIS-NORD ARRIVEE	à 11 H. DE SOIR	
DEPART DE PARIS-NORD	Tous les Vendredis à 10 H. DE SOIR	
ARRIVEE A BRINDISI	à 12 H. DE SOIR	
DEPART DE BRINDISI	à 10 H. DE SOIR	

Aux Indes, le train de la Malle des Indes, par lequel le service régulier sera assuré, sera composé de 10 wagons, par lesquels, le courrier sera transmis de Paris à Brindisi, avec accompagnement spécial au service Postal et au service des Passagers.

A partir de 15 Juillet, le train sera composé de 10 wagons, par lesquels, le courrier sera transmis de Paris à Brindisi, avec accompagnement spécial au service Postal et au service des Passagers.

LE NOMBRE DES PLACES ETANT LIMITE, NOS LES VOYAGEURS DOIVENT PRENDRE LEURS BILLETS D'AVANCE AINSI AGENCES DE LA COMPAGNIE DES WAGONS-LITS ET A LA GARE DE PARIS-NORD



Allège Méditerranée, ex "Malle des Indes" dans son état actuel, sans la vigie centrale (photo : Chemins de fer n° 368).

LES ENTIERS PAR MACHINE A AFFRANCHIR

Un entier postal est un timbre-poste imprimé sur un support pouvant servir de correspondance ou d'emballage pour un envoi. Or, il existe des entiers réalisés de circonstance, faute de timbres-poste durant certaines périodes troublées.

Les quelques entiers postaux "de fortune" étudiés ici, référencés CP 177 A et 177 B au catalogue de l'ACEP (Association des Collectionneurs d'Entiers Postaux) et GUE E1 à E4 par Storch et Sinais, concernent la période de la Libération et les deux années qui l'ont suivie. Ce sont exclusivement des cartes postales revêtues d'une empreinte, provenant de machine HAVAS, constituée de la seule estampille (ou vignette d'affranchissement), les indications d'origine ayant été escamotées. Il ne faut donc pas les confondre avec les autres cartes postales non illustrées affranchies dans des bureaux de poste qui ont, eux aussi lors de la libération de leur ville, réquisitionné des machines HAVAS mais en les utilisant comme machines à affranchir au guichet, c'est-à-dire avec l'empreinte datée comme à la Recette Principale de Besançon (Fig. 1).

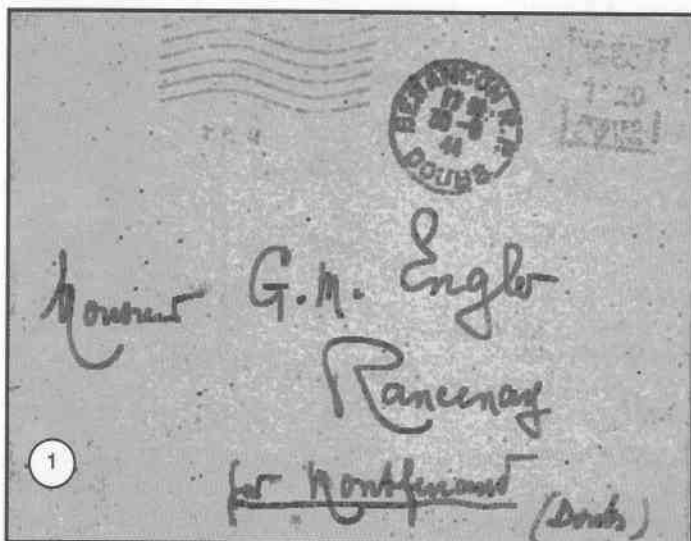


Fig. 1 : Carte affranchie par une machine HAVAS de secours fin septembre 1944.

Région de Toulouse :

Deux machines différentes ont servi à partir de l'automne 1944. Elles sont du type K mais le cadre de leur vignette est différent : la K 0205 porte la légende républicaine apparue sur ce type dès la fin 1941 et la K 0687 (mise en service en 1944 seulement) présente, elle, la légende vichyste !

Ces entiers, affranchis à 1F20, soit au tarif de janvier 1942 de la carte postale ordinaire, ont été vendus aux guichets de la recette principale des Postes de Toulouse. La première date observée est le 24 octobre 1944 mais on connaît une carte oblitérée de Bordeaux Gare dès le lendemain, ce qui montrerait qu'elles ont été mises en service un peu plus tôt (en septembre ?).

La K 0205 (Fig. 2) semble un peu plus fréquente (plus de 10 cartes oblitérées connues ainsi que quelques neuves) que la K 0687, dont on a observé au moins 5 exemplaires ayant servi (Fig. 3) mais tous les entiers ainsi réalisés ne se trouvent pas facilement dans le milieu philatélique.



Fig. 2 : Carte neuve avec l'estampille de la K 0205.



Fig. 3 : Carte expédiée le 14/11/44 de Bruguères (Haute-Garonne) pour la Poste navale.

Est connue une carte à 1F20 oblitérée à Lalbenque (Lot) le 25 juin 1945, complétée par un timbre-poste à 30c pour matérialiser le tarif du 1er mars 1945 (Fig. 4). Comme il s'agissait d'une machine à affranchir dite "universelle", c'est-à-dire à valeurs multiples, l'exemple cité ci-dessus ne peut provenir que d'un usage tardif d'une carte réalisée pour le tarif précédent.



Fig. 4 : Carte utilisée le 25/6/45 à Lalbenque (Lot) avec complément en timbre mobile.

Région de La Rochelle :

Une seule machine a servi ici, à partir du 11 mai 1945, même si des cartes sont connues oblitérées à la date du 8 mai, jour de la libération de la ville. Il s'agit d'une machine de type B, construite par la firme RBV et commercialisée par HAVAS comme les deux K citées plus haut. Elle est, par contre, limitée à 6 valeurs et, si nous observons normalement des empreintes du tarif du 1/3/45, nous en connaissons deux à 1F20 (tarif précédent) avec complément de 30c en timbres-poste ayant servi en juillet 1945. Ceci peut faire penser que des cartes auraient été vendues durant l'occupation de cette poche.

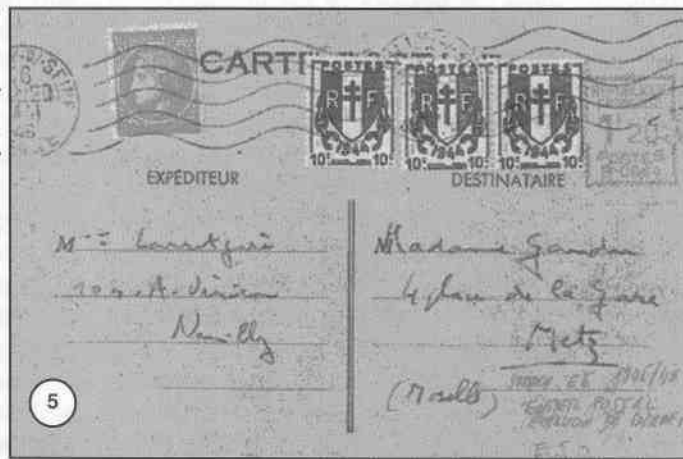


Fig. 5 : Carte à 1F20 avec complément à 1F30 utilisée le 16/5/46 à Neuilly-sur-Seine.

Là aussi, des usages tardifs avec complément se rencontrent : carte utilisée dans une autre région en mai 1946 (Fig. 5) ou localement (Saint-Pierre d'Oléron le 25/8/46 illustré dans l'article du Dr Rykner dans L'Entier Postal n°5 de février 1989).

Le nombre total d'exemplaires connus reste toutefois très modeste (une dizaine).

Deux machines B de guichet ont servi aux mêmes époques et avec les mêmes valeurs au Maroc : elles sont référencées CP 24 et 24 A dans le catalogue ACEP des Colonies.

Laurent BONNEFOY

marcophilie

FIN DES TIMBRES A DATE EN CRSF...

Dans le n° daté de janvier 2006 de "JourPost centre financier Ile-de-France", un article signé Chantal Pancoulaine rappelait les conséquences marcophiles de la création de la Banque Postale. *Reproduction in-extenso.*

Avec l'arrivée de la Banque Postale (NDLR : le 1^{er} janvier 2006), ce sont près de 150 timbres à date qui ont été retirés à Paris Ile-de-France (NDLR : au centre financier de Paris IDF : chèques postaux et caisse nationale d'épargne). Seuls restent ceux utilisés pour authentifier les mandats.

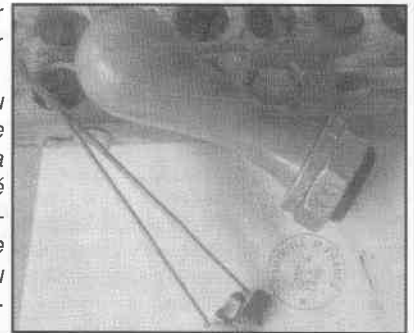
Dès 1918, date de la création des chèques postaux, le timbre à date accompagne la vie du CCP. Tel un métronome, il valide en cadence les pièces comptables 79 bis, mandats, extraits, courriers et imprimés CH ou CCP. Certains jours critiques du mois, il est même "faisant foi" !

"Il authentifie les pièces justificatives, attestations ou duplicata délivrés à la clientèle. Pour moi, c'est un symbole qui disparaît", dit Marie-Christine Bravezzo, relation client. Pendant des années, il a rythmé la vie du centre, tous se souviennent de la vigueur avec laquelle on l'appose sur les lettres ou sur les pièces

en faisant vibrer le casier de tri ou la table sur laquelle il se trouve.

"Pour ma part, ancien du courrier, le timbre à date c'est l'image même de La Poste et de son activité courrier. En centre financier, il nous permet de faire un suivi qualitatif du traitement de l'écrit", ajoute Olivier Guérinet, relation client. "Il a une valeur considérable. Tous les soirs, il est rangé au coffre pour éviter toute fraude. Maintenant, il n'y a plus ni coffre ni timbre à date", précise avec regret Michèle Guéliane, assistante clientèle.

Avec la disparition du timbre à date, c'est une page de l'histoire des "chèques postaux" qui est tournée.



DOUAI VENUE L'ERREUR ?

Au cours du premier trimestre 2006, le centre de distribution du courrier de Douai, dans le Nord, se voit doté, comme beaucoup d'autres, d'une nouvelle machine à oblitérer, à empreinte bleue (nouvelle machine largement évoquée dans les Gazettes précédentes), de marque Néopost.

Mais l'empreinte délivrée comporte une faute d'orthographe : la ville de Douai est écrite avec un "S" à la fin.

Il semble, d'après les infos recueillies par La Gazette auprès des postiers du cru, qu'aucune machine de secours n'ait pu être disponible. Aussi, bien que les responsables du centre aient constaté très vite l'erreur, ils ont dû oblitérer le courrier avec cette empreinte erronée, le temps que la société Néopost intervienne.

Mais ce temps a duré : il se murmure que le courrier a été oblitéré avec cette erreur durant presque un mois. Au final, lorsque la faute a été rectifiée, on a appris qu'il suffisait de modifier un jeu de cartes magnétiques, soit une intervention certes technique, mais légère.

Conclusion : même au XXI^{ème} siècle, même avec un nombre désormais très réduit de machines à oblitérer, on peut encore trouver de jolies choses en marcophilie ! Et merci à Néopost pour la lenteur de son intervention, elle a permis à un maximum de courrier d'être oblitéré avec une erreur, et donc à un maximum de philatélistes de bénéficier de plis originaux !

Remerciements au docteur Tarel de Douai.



DOSSIERS DE PRESSE : HARO SUR LA DECOUPE !

La Gazette reçoit régulièrement des dossiers de presse de la part de La Poste, ou d'ADPhile, qui malheureusement lui parviennent bien souvent trop tard pour être repris dans La Gazette, dont les textes sont rédigés deux mois avant la parution du journal. Ces dossiers de presse sont en géné-

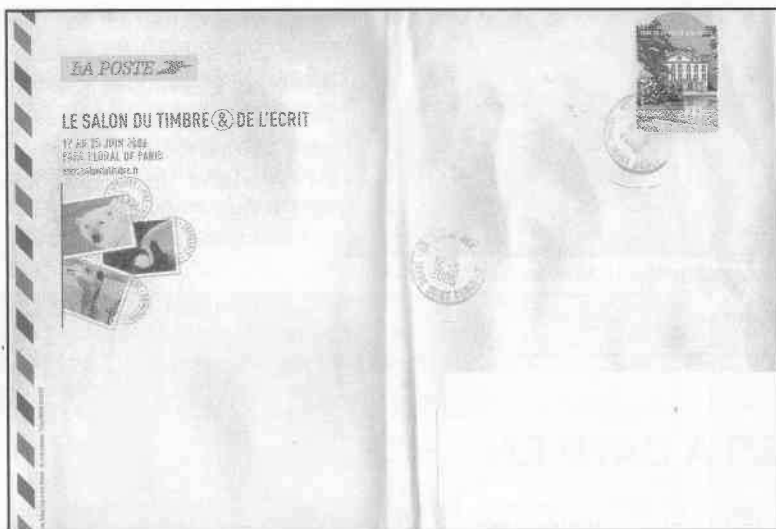
ral affranchis par de beaux timbres, et la rédaction ne peut que s'en réjouir. Ce qu'elle déplore en revanche, c'est que les personnes en charge de la découpe des timbres ne semblent pas vraiment connaître la philatélie... En effet, à plusieurs reprises, la rédaction a pu constater que ces timbres étaient abimés avant d'être collés sur l'en-

d'écrire à la société de communication qui gère ces dossiers : on n'y trouve toujours que des numéros de

l o p p e .
Dommage, car ce problème de forme, si important pour le peuple philatéliste, jette le discrédit sur le fond du dossier. Et inutile d'essayer

Re-dommage pour une action qui vise à promouvoir l'écrit... Cela dit, ça ne servirait sans doute pas à grand-chose d'écrire : la rédaction, qui avait réussi à dégoter l'adresse de la dite société de communication, lui a transmis son changement d'adresse il y a plusieurs mois. Peine perdue, les dossiers persistent à vouloir arriver à une ancienne adresse. Heureusement que la rédaction peut compter sur les collègues postiers, qui lui font suivre, au lieu de retourner à l'envoyeur...

F. M.



La sortie des deux timbres "Emission commune France-Argentine, le tango" n'a pas laissé indifférente une de nos lectrices, Françoise Groleau, de Payrignac (46). Voici le courrier qu'elle a transmis à la rédaction (affranchi avec ce même timbre, elle n'est pas rancunière...):

Mon frère, "ancien" des PTT, est abonné à votre revue et me la prête régulièrement. J'ai toujours beaucoup de contentement à la lire. Elle est intéressante, amusante, et non dénuée de sagesse (!!!), instructive aussi. Merci donc.

Ma lettre pourrait figurer dans la rubrique du courrier pour La Gazet-

te, ou "opinion libre", non seulement pour les félicitations, mais aussi pour une déception dont vous n'êtes pas responsable, je le sais bien : j'attendais avec impatience la sortie du timbre sur le "Tango", ayant eu un

père musicien, joueur de bandonéon, instrument fétiche du tango argentin. Qui dit tango pense : sensualité, délicatesse, grâce, raffinement... Carlos Gardel doit se



retourner dans sa tombe !!!... Je n'ose en dire plus quant à ces deux timbres. ...

Si ma déception peut être entendue grâce à vous par "qui de droit", j'ai l'impression de faire mon devoir et cela allège un peu ma peine. Avec mes remerciements, soyez assurés de ma sympathie.

La rédaction commente rarement ce type de courrier. Mais là, effectivement, ces deux timbres de mauvais dessin, simpliste et moche, ne nous semblent pas de nature à favoriser le rapprochement franco-argentin !

F. M.

A TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre, La Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, liste des principaux articles) :

- *Revue du Cercle Philatélique Vésulien*, 53 rue J. Jaurès, 70001 Vesoul CEDEX : n° 107, mars 2006 (comment naissent les arbres ; guerre de Crimée, lettre d'un soldat de Lure ; la glycophilie ; cartophilie : Jussey autrefois). N° 108, juin 2006 (comment naissent les arbres, suite ; cacao et chocolat ; cartophilie : la tour Eiffel).

- *Phila-Revue*, hôtel de ville de 92800 Puteaux : n° 127, été 2006 (rapports de l'assemblée générale, le 3 centimes type Blanc).

- *Le Philatéliste Croix-Rouge*, 12 route de la Ballastière, Passay, 79290 St Martin de Sanzay : n° 102, juillet 2006 (chronique des nouveautés Croix-Rouge, la poche de Lorient, complément au recueil sur les messages civils de la 2^{ème} guerre mondiale, l'heure du cristal rouge, les formations sanitaires en Ille-et-Vilaine, au sujet d'un cachet "Portofrei").

UN CENTIME DE PLUS POUR LE TIMBRE : C'EST LA FAUTE A L'ARCEP !

Le 1^{er} octobre, le prix du timbre passe de 0,53 euro à 0,54. C'est désormais l'ARCEP qui encadre cette augmentation. Explications.

Et d'abord, c'est quoi, l'ARCEP ? C'est une révolution pour La Poste. A France Télécom Orange, on connaît depuis plusieurs années l'ART (Autorité de Régulation des Télécommunications), autorité indépendante qui veillait notamment à une concurrence équilibrée entre les opérateurs français intervenant sur le marché du téléphone et de l'Internet.

La loi dite de régulation postale, votée en mai 2005 par les députés et sénateurs, a transformé l'ART en ARCEP, ou autorité de régulation des communications électroniques et des Postes. Le secteur de l'ART a donc été élargi au domaine de La Poste.

Comme cela a déjà été écrit dans ces colonnes, le monopole de La Poste est à ce jour circonscrit aux plis de moins de 50 grammes, ceci jusqu'en 2009 où il est possible qu'au niveau européen tout monopole postal soit aboli (la décision doit être prise d'ici le 31 décembre 2006...).

L'ARCEP a donc été dotée de missions de régulation de la concurrence entre La Poste française et les entreprises qui veulent exercer le métier d'acheminement et de distribution du courrier.

C'est ainsi qu'elle accorde des autorisations d'exercer à ces concurrents et que courant juin elle a accrédité la société Adrexo, filiale d'Ouest-France. Conséquences : dès lors qu'une société de distribution du courrier est agréée par l'ARCEP, cette société doit avoir accès dans les mêmes conditions que La Poste aux boîtes aux lettres (c'est-à-dire que le passe que détenait le facteur pour l'accès aux boîtes aux lettres dites "normalisées" ou pour l'entrée des immeubles collectifs, devra pouvoir être utilisé par les distributeurs de cette société) et La Poste doit lui communiquer les changements d'adresse déposés à ses guichets, ou son système de codes postaux (ce qui peut se faire de manière payante pour La Poste, mais elle n'a pas le droit de refuser cette communication

à ses concurrents). Elle doit aussi lui ouvrir l'accès aux boîtes postales implantées dans ses bureaux ou dans ses centres courrier...

En contrepartie, les employés appartenant à ces sociétés accréditées doivent, par exemple, disposer d'une carte professionnelle, et s'engager à respecter le secret des correspondances qu'ils acheminent et distribuent.



La presse en juin s'en est fait largement l'écho, car même si cette autorisation ne concerne que le secteur hors monopole, elle est pour Adrexo une véritable reconnaissance de son positionnement comme concurrent de La Poste, sans en avoir tout à fait les mêmes obligations : pas d'obligation de distribuer le courrier 6 jours sur 7, par exemple, ou en zone rurale. On a même pu lire dans le journal "Les Echos" le commentaire suivant : *"focalisé sur le marché industriel (envoi de publicités et de factures), Adrexo pourrait aussi présenter une offre plus qualitative en mettant sur les routes ses propres facteurs"* !

La presse a également précisé à cette occasion que l'ARCEP avait été sollicitée *"par sept autres entreprises, dont plusieurs Postes européennes, pour obtenir de telles autorisations."*

De même, l'ARCEP, en tant que régulateur du marché postal, est désormais le décideur, à la place du gouvernement, en matière d'évolution des tarifs du courrier. Le but est d'éviter qu'en augmentant de façon importante ses tarifs sous monopole (donc sur un service que les concurrents n'ont pas la possibilité de rendre jusqu'en 2009), La Poste ne fausse la concurrence comme cela s'est produit en Allemagne il y a quelques

années : en augmentant fortement ses produits sous monopole, la Poste allemande avait minoré le prix de ses produits hors monopole, et ses concurrents s'étaient trouvés en difficulté, car eux ne pouvaient pas "se rattraper" sur d'autres secteurs.

L'ARCEP a donc décidé en juin dernier que La Poste ne pourrait désormais plus augmenter ses tarifs de plus de 2,1 % par an entre 2006 et 2008, soit une augmentation de 1 à 2 centimes d'euro par an du prix du timbre. Pour expliquer ce chiffre, les représentants de l'ARCEP ont expliqué qu'ils s'étaient basés sur une prévision d'inflation de 1,8 % par an, et une baisse du trafic postal de 0,35 % par an qui obligerait La Poste à compenser son manque à gagner lié à cette baisse. Le prix du timbre était à 0,53 centime, et La Poste n'avait donc pas le droit d'augmenter de plus de 1,11 centime... ce qu'elle fait en octobre.

La donne postale est donc complètement bouleversée et forcément, la philatélie en subira les conséquences. La Gazette vous a expliqué il y a quelques mois qu'un premier bureau de poste privé venait de voir le jour en Autriche, et qu'il y aurait peut-être prochainement des émissions de timbres privés dans ce pays. Si Adrexo ou d'autres opérateurs créent leur propre réseau de facteurs et de distribution du courrier, qui sait si dans quelques années (voire quelques mois, car tout va très vite en la matière !), du courrier privé revêtu de timbres privés ne va pas circuler en France !

Quant à l'avenir de La Poste, étranglée entre une concurrence qui ne lui fera pas de cadeau, et des obligations de service public non financées par le contribuable, elle se retrouve dans la situation de France Télécom il y a quelques années : elle sait désormais qu'elle est mortelle et que seules la qualité et la rentabilité de ses prestations garantiront cet avenir.

F. M.

LES PAP ET PHILAPOSTEL

De nombreuses interrogations subsistent sur la façon dont les PRET A POSTER sont traités et diffusés au sein de notre association. Essayons d'y voir plus clair ...

A - D'abord combien existe-t-il de sortes de PAP ?

On peut les classer en 3 grandes catégories.

1- Les PAP dits "nationaux"

Ils sont diffusés sur l'ensemble du territoire, à l'unité, par lot de 10 ou de 100, ce dernier conditionnement étant réservé aux entreprises. Ce sont des enveloppes simples sans visuel avec soit la représentation d'un timbre (par exemple un tableau de Picasso, de Magritte, un dessin sur le Monde en réseau), soit avec la nouvelle marque (mise en place en 2005) sur fond bleu portant la mention "Prêt à poster". On trouve également dans cette catégorie les "Prêt à souhaiter" tel que les enveloppes "Meilleurs Vœux" et les "Prêt à déposer" pour les enveloppes ayant la figurine "Préoblitérée". Il existe aussi des cartes illustrées classées dans cette catégorie ; un exemple : la série de cartes fluorescentes dites "Nuit Blanche".

Les formats sont à l'italienne, ou au format traditionnel appelé couramment "carré", ou encore au format A4. Et leur nombre est multiplié, car ces enveloppes peuvent avoir une fenêtre pour "insertion manuelle" ou une fenêtre plus large pour "insertion automatique".

A noter que la validité d'affranchissement de ces PAP les destine au trafic intérieur à la France (mention "France 20 g"), mais que des plus anciens marqués "20 g" ont une validité étendue à toute l'Europe occidentale.

Pour mémoire, il faut se souvenir qu'au début de l'année 2005, suite au changement des tarifs postaux, des variantes des PAP nationaux ont été émises avec les mentions "20G", puis "France 20G", "France 20g" et encore "France 20 g" avec un espace avant le "g".

Et ce qui est valable pour le courrier de moins de 20 g l'est également pour les enveloppes avec fenêtre et au demi-format jusqu'à 50 g.

2- Les PAP dits "départementaux"

Ils sont diffusés sur une partie du territoire seulement, un département, plusieurs départements, une région parfois ou encore un département d'outre-mer. La représentation de l'affranchissement est toujours sous la forme d'un beau timbre. Généralement, il s'agit de la reprise d'un timbre émis précédemment, parfois depuis plusieurs années. Côté gauche de l'enveloppe, un visuel peut être présent, de même au verso.

Le conditionnement est soit à l'unité, soit avec la protection d'un blister contenant 5 enveloppes (cas général, mais on a rencontré aussi des blisters allant de 3 à 10 unités). Dans un blister, les visuels sont souvent différents, mais exceptionnellement identiques (exemple : Le Haras du Pin). On trouve également des cartes assorties avec le visuel ou non, dans le même emballage. Exemple : Hansi / Maison alsacienne, ou Avion survolant Paris - Carte / Enveloppe.

Le format est soit rectangulaire soit carré, sachant que de nombreuses émissions s'effectuent dans les 2 formats : Guignol, Annecy, Parlement de Bretagne, etc.

Attention pour les PAP émis dans les départements d'Outre-Mer, leur validité est différente, avec souvent le monde entier et un prix majoré, mais il est parfois signifié au verso que le point d'expédition doit se trouver dans le département qui a émis le PAP.

3- Les PAP dits "locaux"

Ils sont diffusés dans une commune, dans un groupement de communes, et / ou par des offices de tourisme ou équivalents, voire des associations. L'initiative de la création de ces PAP revient à ces entités qui veulent promouvoir leur commune ou une de leurs activités. Ils sont généralement en vente dans les bureaux de Poste, parfois en parallèle avec le service ou l'association communale qui est à l'initiative de sa création, avec des exceptions. On connaît par exemple l'enveloppe de la Sainte-Chapelle à Paris qui ne se trouve que dans la librairie du monument historique. Ces PAP se caractérisent par le visuel figurant sur une partie (parfois même la totalité) de l'enveloppe et ayant pour but de vanter les charmes d'un site, d'une station, d'une ville, d'un festival, d'une exposition, d'une épreuve sportive, ...

Ces PAP sont "repiqués", c'est-à-dire confectionnés à partir d'enveloppes de PAP nationaux possédant soit un timbre type Picasso ou Magritte ou équivalent, soit la nouvelle marque sur fond bleu.

Le format le plus courant est celui à l'italienne, mais on trouve également des enveloppes au format carré.

B - Et que fait PHILAPOSTEL ?

Les PAP sont traités différemment suivant leur catégorie.

4- Les PAP dits "nationaux"

Ils sont diffusés aux adhérents qui se sont inscrits comme abonnés, ou sur demande éventuellement. L'avantage offert par l'association est la possibilité de détailler les PAP réservés aux entreprises qui sont conditionnés par lot de 100 exemplaires. De même, PHILAPOSTEL assure la diffusion des PAP "Prêt à déposer" avec des empreintes de préoblitération. Généralement, le prix de ces enveloppes est attractif.

Formalité : s'inscrire auprès du responsable national des Nouveautés (1) pour être assuré de recevoir à son domicile la quantité demandée de chaque modèle. Un minimum d'exemplaires est parfois demandé pour limiter les frais d'affranchissement. Le paiement doit s'effectuer à réception de l'envoi.

5- Les PAP dits "départementaux"

Ils sont diffusés par le responsable du Service des PAP (2). Deux personnes se partagent les PAP et assurent la diffusion des enveloppes pour des questions pratiques d'organisation et de répartition de charge de travail. Il faut savoir que durant l'année 2005, 77 160 enveloppes au total ont été diffusées aux adhérents ! Calculez le nombre de kilos de colis que cela représente, en ajoutant le poids des emballages, bien entendu ! PHILAPOSTEL achetant de grosses quantités d'enveloppes, obtient les réductions maximales offertes par La Poste ; les montants correspondants sont restitués aux adhérents.

La formule la plus simple est l'abonnement auprès du responsable qui ensuite diffuse les PAP tous les 1 ou 2 mois, en fonction des émissions. L'envoi est accompagné d'une facture payable, comme ci-dessus, à réception de l'envoi par expédition d'un chèque à l'adresse du responsable.

Les avantages sont multiples : envoi de l'ensemble des PAP départementaux émis, prix intéressants, pas de minimum d'abonnement, paiement à réception, litige éventuel traité par le responsable dans un esprit associatif ...

6- Les PAP dits "locaux"

Leur aspect très local et leur nombre ne permettent pas d'assurer la diffusion de ce type de PAP aux adhérents. Par contre, PHILAPOSTEL publie un bulletin exclusif, "PAP-Infos" (3), recensant la quasi-totalité des émissions de PAP qu'ils soient nationaux, départementaux ou locaux. Les informations de cette revue proviennent à la fois des services de La Poste et de "mordus" qui suivent de très près les émissions et leurs variantes. Ce bulletin - l'abonnement est à un prix très modique, surtout lorsqu'on choisit la formule de diffusion par Internet - permet d'être informé de tout ce qui paraît et éventuellement d'entrer en contact avec un Chef d'établissement pour les modèles nécessaires pour compléter une collection. De plus, les photos des PAP sont visibles sur le site internet "pap-infos.net".

7- Les échanges

L'achat de PAP neufs est facilité par l'association, mais PHILAPOSTEL offre aussi la possibilité d'échanges. Ce peut être au cours des réunions mensuelles organisées dans chaque groupe régional, mais aussi par l'intermédiaire du Service de circulation de plis (4), ou encore lors des réunions statutaires telles que les Assemblées générales. L'échange peut être aussi amorcé par la mise en circulation de listes de PAP offerts à la vente.

Les enveloppes pré-affranchies se sont multipliées, les possibilités de collection également. N'hésitez pas à vous renseigner pour mieux connaître les liens qui unissent les PAP et PHILAPOSTEL !

Jean-Claude BOURRET

(1) Responsable national des Nouveautés :

Jean-Claude Bourret, 28 rue Barrault 75013 Paris

(2) Responsable national des PAP :

François Beaumont, 1 rue Font Froide, 23300 La Souterraine

(3) Rédacteur en chef du bulletin "PAP-Infos" :

François Mennessiez, 16 rue Bouchardon, 52012 Chaumont Cedex

(4) Responsable national des circulations de plis :

Alain Herbinet, 1515 Bois, 14200 Hérouville

LES CARTES POSTALES DE LA POSTE ET FRANCE TELECOM

Groupe La Poste

C'est en 1992 que Dynapost est devenu prestataire courrier du Tour de France. Dynapost assure la distribution du courrier aussi bien pour les équipes que pour la caravane publicitaire et la presse. Depuis 1995, Dynapost publie une carte postale reprenant avec l'autorisation



de la société ASO, organisatrice du Tour de France, le parcours de la grande boucle. Cette carte est à la disposition des coureurs, des suiveurs et de la presse dans le camion Dynapost. Elle est aussi disponible dans le bureau de poste de la ville étape.

La carte postale du Tour de France 2006 qui s'est déroulé du 1^{er} au 23 juillet a été tirée à 150 000 exemplaires (1). (*)

La Poste était partenaire des Nuits de Fourvière qui se sont déroulées du 14 juin au 4 août 2006 à Lyon. Un concours a été organisé par La Poste et les deux radios RFM et Europe 2 pour gagner des places à l'un



des concerts. Les deux cartes postales pour participer à ce concours étaient à la disposition du public dans les bureaux de poste de Lyon pendant le mois de juin 2006, ces 2 cartes postales comportent au recto le logo de La Poste (2). (*)

Revenons sur le Salon du Timbre et de l'Écrit organisé à Paris du 17 au 25 juin 2006. 3 cartes postales au format 10,5x21cm ont été publiées par La Poste. Elles étaient distribuées sur les stands de La Poste. Le tirage de ces cartes a été très important. Des cartes à collectionner pour les amateurs des thèmes ours, chameaux et poissons ! (3)



Phil@poste aime vraiment les cartes postales au format non conventionnel. A l'occasion de l'émission du bloc Coupe du Monde de Football le 29 mai 2006, c'est une carte postale au format 14,3x21cm qui a été émise. Cette carte était remise dans certains guichets philatéliques lors de l'achat du bloc à 5,30 euros Coupe du Monde de Football. Cette maxi carte comporte au verso en noir et blanc le fac-similé du timbre Cœur de Scherrer (4).



A l'occasion de l'émission du timbre à 3 euros consacré à l'Airbus A380, une carte postale a été publiée par le réseau Cartcom pour annoncer la présentation du nouveau timbre (et d'une nouvelle enveloppe Prêt à Poster) les 23, 24 et 25 juin 2006 au cinéma Cinéville de St Nazaire. La carte postale était disponible sur les points de diffusion du réseau Cartcom de l'agglomération de Nantes (5).



Groupe France Telecom

Cela ne vous a pas échappé : après 10 ans d'existence exit Wanadoo ! C'est en effet le 1^{er} juin 2006 que France Télécom a décidé d'appeler son offre Internet Orange.

Une série de 3 cartes postales a été

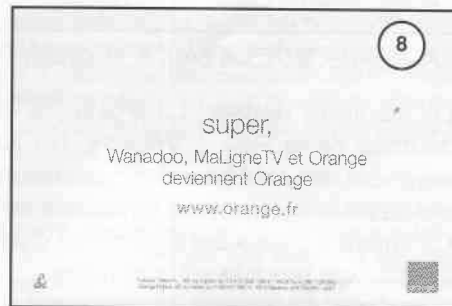


publiée à cette occasion. Elle a été remise à l'ensemble du personnel France Telecom (avec en cadeau une montre aux couleurs d'Orange) (6).



Pour communiquer vers le public, c'est une carte postale rigide dont le texte change en fonction de l'orientation de la carte postale qui a été publiée. Cette carte existe en 2 versions : une version fond blanc et une version fond noir.

Ces 2 cartes ont été diffusées gratuitement dans les agences commerciales de France Télécom. (7 recto - 8 verso)(*)



N'hésitez pas à glaner ces cartes, à en prendre plusieurs exemplaires, en pensant aux cartophiles de PHILAPOSTEL amateurs de ces cartes. Grâce à ce geste quelques-unes des cartes annoncées (*) sont disponibles sur demande auprès du service cartophilie de PHILAPOSTEL.

Michel BABLOT

avec la participation de Christine Darlet, A. Daillet, F. Mennessiez, P. Malige, G. Hervieu.

la vie des groupes

ROUGET DE L'ISLE A STRASBOURG

PHILAPOSTEL Bas-Rhin a réalisé l'exposition strasbourgeoise du Premier Jour du timbre "Rouget de l'Isle" le 13 juillet dernier à Strasbourg. Cette manifestation s'est déroulée au bureau de poste de Strasbourg Marseillaise et sous une tente rue de la Fonderie. Le timbre Rouget de l'Isle reprend une peinture d'Isidore Pils, qui montre l'auteur de la Marseillaise chantant son oeuvre aux notables de Strasbourg. Plusieurs souvenirs philatéliques ont été émis à cette occasion : une enveloppe locale illustrée avec le timbre et le cachet 1^{er} Jour, à 2,80 euros pièce, et une enveloppe et une carte sur soie avec le timbre et le cachet 1^{er} Jour à 3,50 euros pièce. Ces souvenirs sur soie sont également disponibles avec les cachets, au choix, de Lons-le-Saunier, Paris ou Montauigu. Contact : PHILAPOSTEL Bas-Rhin, BP 40035, 67001 Strasbourg CEDEX.



LORRAINE

Les 25 et 26 mars 2006, dans le Salon Carré de l'Hôtel de Ville de Nancy, PHILAPOSTEL Lorraine a dû faire face à l'engouement du public amateur de la carte postale locale éditée par notre association à l'occasion de la sortie du bloc-feuillet "La France à vivre" mettant à l'honneur le fruit d'or de la Lorraine : la mirabelle.

La photographie illustrant la carte est l'œuvre de Denis Gluziki et celle du timbre-poste de Patrice Greff, tous deux photographes amateurs de Meurthe-et-Moselle.

Les nombreux visiteurs ont apprécié l'exposition philatélique très éclectique avec entre autres, la Lorraine et son histoire, les fruits, et une excellente présentation de cartes postales anciennes au sujet de la pomme, des cartes postales modernes, sans oublier les cartes téléphoniques de l'un de nos spécialistes.

Lors de ce rendez-vous timbré, la Maison de la Mirabelle découverte par nos autres amis de PHILAPOSTEL lors du 78^{ème} congrès de la F.F.A.P (Fédération Française des Associations Philatéliques) à Nancy en 2005, fut notre sympathique voisine de stand.

Françoise Eslinger, directrice de Phil@poste et présidente d'honneur de PHILAPOSTEL, fit un passage éclair, le temps cependant d'être intrônisée par le Grand Maître de la Mirabelle, Hubert Grallet, dans les grands salons de l'Hôtel de Ville.

E. F. et P. H.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

A l'occasion du départ du Tour de France à Strasbourg, La Poste du Bas-Rhin a émis une série d'enveloppes prêt-à-poster intitulée "Strasbourg, le vélo dans la ville". Cet entier postal est disponible au prix de 0,80 euro auprès de PHILAPOSTEL Bas-Rhin. Il est également proposé oblitéré avec le cachet "Obernai, départ de la 2^{ème} étape du Tour de France", au prix de 2 euros. Contact : PHILAPOSTEL Bas-Rhin, BP 40035, 67001 Strasbourg CEDEX.



SALON

Le club multicollections "Les Chasseurs d'Images" informe les lecteurs de La Gazette de la tenue de son Salon National de la Carte Postale et des Collections, le 22 octobre 2006, au Parc des Expositions de Mulhouse. Droit d'entrée : 4 euros.

Et, dès à présent, il annonce au même endroit, le 11 février 2007, la tenue de son "Salon Européen d'échantillons et flacons de parfum et des collections d'objets de mode féminine, bijoux, poupées et ours". Tout un programme !

LA CARTOPHILIE A DU CŒUR

Dans un récent numéro de La Gazette, la rubrique Cartophilie a évoqué une carte postale réalisée par la délégation de l'Allier de l'AFM. Plusieurs lecteurs ayant commandé cette carte au responsable du service, Michel Bablot, celui-ci a eu le plaisir de transmettre à l'AFM de l'Allier un chèque de 43 euros. La Gazette adresse à ses lecteurs ses remerciements pour leur générosité.

AU MUSEE DE LA POSTE DE CAEN

Hélas parvenu bien trop tard pour pouvoir figurer dans nos colonnes de juillet (courrier posté le 29 juin...), un communiqué du Musée de la Poste de Caen a informé la rédaction d'une exposition d'art postal du 4 juillet au 31 août intitulée "Sous le Sable" dans ses locaux, 52 rue St Pierre à Caen. Cette exposition regroupait des créations artistiques ayant voyagé à découvert par La Poste, sur des enveloppes ou des cartes postales, évoquant la plage, la mer, tout ce qu'il y a sur et sous la mer, mais aussi la philosophie, l'écologie ou tout simplement un petit grain de sable. Au moment où cette Gazette parviendra à ses lecteurs, cette exposition sera terminée, mais le Musée de la Poste et des techniques de communication de Basse-Normandie reste ouvert toute l'année. Ne l'oubliez pas lorsque vous allez revoir votre Normandie !

LA JOURNEE DE LA PAIX A VEZELAY

Le 22 juillet dernier, La Poste a été partenaire de la Journée de la Paix à Vézelay. Un timbre à date évènementiel a été créé pour cette occasion qui devrait ravir les philatélistes thématistes amoureux de belles oblitérations. Ce timbre à date a été agrémenté d'un timbre de collection à 0.53 euro (pour le courrier national) et d'un timbre à 0.55 euro (pour le courrier international). Les personnes souhaitant acquérir ces souvenirs philatéliques sont invités à contacter Denis Cultot au 06. 86 72 68 86 qui pourra leur fournir toutes les informations utiles.



PHILAPOSTEL FAIT SALON

Situé dans l'espace "Destination Timbres", à côté de la Fédération Française des Associations Philatéliques et sur le passage du bureau de Poste, des machines LISA et du Palais du Timbre où s'exposaient les collections philatéliques, le stand de PHILAPOSTEL a accueilli de nombreux visiteurs tout au long des 10 jours qu'a duré le Salon du Timbre et de l'Écrit au Parc Floral de Paris. Personnalisé par un cadre de très belles lettres anciennes prêtées par Gilbert Morel (PHILAPOSTEL Auvergne), il était animé par Marie-Hélène Lauff (secrétariat national), Monique Bénazeth (secrétariat d'Ile-de-France) ainsi que quelques adhérents bénévoles franciliens et aussi des régions, présents sur le salon en visiteur, exposant ou participant au Congrès de la FFAP.

Sur le stand rien à vendre, mais beaucoup de renseignements à donner pour faire connaître notre association et tous les services qu'elle propose, au travers de divers supports (plaquettes de présentation ou feuille d'information) et surtout de La Gazette, parution trimestrielle, qui par la variété des thèmes abordés, le sérieux de son information et la qualité de ses articles de fond s'est révélée être un atout important dans la démarche à l'adhésion.

Bon nombre de réservataires à La Poste, se trouvant confrontés désormais à la remise de leurs timbres en pochettes trimestrielles, ont montré un grand intérêt pour le service des nouveautés de PHILAPOSTEL qui fournit à une fréquence plus adaptée aux émissions, tous les timbres, les blocs non découpés, sans oublier les tirages particuliers (Rouge-Gorge, Gordon-Bennett, Centenaire de l'Open de Golf, timbre Marianne en argent, etc). Les collectionneurs de province ont aussi apprécié la couverture régionale et depuis peu ultramarine de notre association, facilitant les contacts et échanges de toutes sortes. Beaucoup d'attrait également pour les stages de formation, la centrale d'achat et le site internet.

Au final, toute la documentation disponible a été distribuée et, suite à la promotion effectuée durant toute la manifestation, on devrait pouvoir compter sur une trentaine d'adhésions toutes régions et catégories confondues (actifs, retraités, extérieurs, et jeunes aussi !). A noter que Marie-Hélène qui avait dessiné les oblitérations illustrées du bureau temporaire, a eu la surprise et le plaisir, entre deux demandes d'information, de dédicacer ses cachets !

Et une adhésion pour Marie ?



MHL

LE SALON DU TIMBRE ET DE L'ECRIT

Du 17 au 25 juin dernier s'est déroulé au parc floral de Vincennes à Paris le Salon du Timbre et de l'Écrit. Rendez-vous traditionnel incontournable, il connaît depuis 1994 un succès grandissant : 120 exposants, négociants et délégations postales étrangères étaient présents. La Poste, son musée, son service philatélique et son imprimerie des timbres-poste ont démontré une fois de plus le dynamique savoir-faire français. Plus de 60 activités gratuites ont été proposées aux visiteurs. Elles ont fait notamment la joie des enfants franciliens venus en masse à grand renfort d'autobus. Chaque journée a été l'occasion de l'émission de nouveaux timbres-poste. Cette année encore les distributeurs automatiques de vignettes LISA ont connu une affluence record. Ce produit connaît, on le sait, un engouement de plus en plus grandissant, notamment auprès des philatélistes étrangers. L'exposition conjointe de qualité a souri à quatre de nos adhérents : Eric Jariod (Aquitaine) remporte une médaille de Grand Argent (78 points) avec "Usage postal de la Cérés de Mazelin", Alain Daillet (Rhône-Alpes) remporte une médaille d'Argent (70 points) avec "3F et 10F Conférence de Paris - Emission du 29 juillet 1946", Maxime Valdenaire (Ile-de-France catégorie jeunes) remporte également une médaille d'Argent (73 points) avec "Le football, un jeu fascinant" et Jean-Marie Valdenaire (Ile-de-France) termine à la 10^{ème} place en classe ouverte avec son "Ours, un plantigrade attachant". Félicitations à tous et espérons que les exposants seront au moins aussi brillants à Poitiers en juin 2007 !



SERVICE DE CIRCULATIONS DES CARTES TELEPHONIQUES

La reprise des activités du service est placée cette année sous le signe du renouveau, tant pour les bailleurs de carnets que pour les préleveurs ou encore les collectionneurs en classe ouverte.

Deux systèmes vont désormais cohabiter : les circulations classiques en carnets et les échanges en ligne (diffusion de listes de cartes téléphoniques auprès des adhérents disposant d'une boîte aux lettres Internet). Pour les adhérents bailleurs en carnets classiques, il conviendra désormais de les adresser, en recommandé de niveau R3 avec accusé de réception, au nouveau responsable national du service (voir coordonnées ci-dessous). Pour les adhérents bailleurs désireux d'opter pour le système des échanges en ligne, il conviendra d'adresser vos cartes (en carnets ou paquets) en recommandé de niveau R3 avec accusé de réception, accompagné d'un listing descriptif à l'adjoint du responsable national du service (voir coordonnées ci-dessous).

Tout adhérent à jour de sa cotisation peut s'inscrire auprès de son président de groupe, en tant que bailleur ou préleveur. Il est également possible de s'inscrire uniquement afin de recevoir sur sa boîte aux lettres Internet les propositions d'échanges en ligne. Les adhérents collectionneurs en classe ouverte peuvent adresser à l'un ou l'autre des responsables du service le thème recherché. Il leur sera gracieusement envoyé en retour des photocopies des visuels disponibles, sans aucun engagement de leur part. Le service des circulations de cartes téléphoniques lance un appel à toutes et à tous. Vous souhaitez vous dessaisir de vos doubles ou de cartes dont vous n'avez aucune utilité ? Ecrivez-nous...et merci par avance. Le mode opératoire des deux systèmes ainsi que les imprimés nécessaires peuvent être obtenus sur simple demande auprès des deux responsables de service.

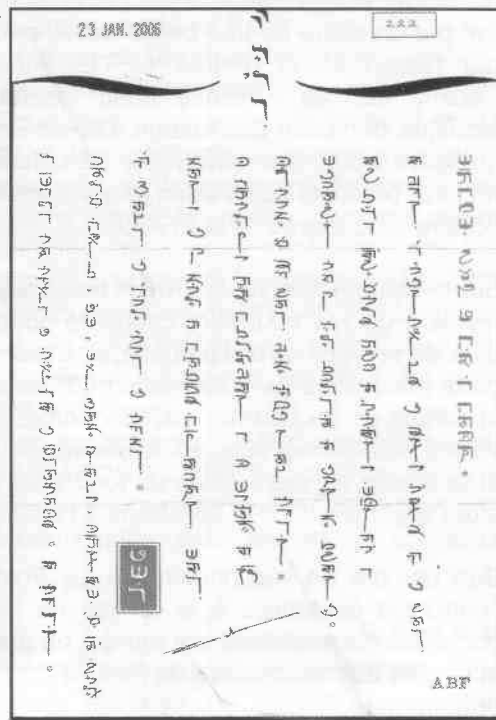
Alain PICARD DESTELAN et Philippe MALIGE

- Circulations en carnets classiques : Alain Picard Destelan, la Ceriseraie, 44850 Saint-Mars du Désert. 02 40 50 83 53, alain.picarddestelan@tiscalif.fr

- Circulations par échanges en ligne : Philippe Malige, Résidence La Prairie, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan 05 56 28 03 16 ou 05 57 14 11 47 (H.B) ou fax 05 57 14 11 24, philapostel.cartestel@wanadoo.fr

INSOLITE !

Cette fois-ci nous vous proposons un kikekoi des plus énigmatiques ! Jugez plutôt ! Notre Président Général a reçu en début d'année un courrier (voir la reproduction de l'enveloppe et son contenu ci-dessous). Malgré des recherches approfondies, nous n'avons à ce jour aucune réponse. Si le bureau de poste Boulogne Reine mentionné par le timbre à date est bien réel, que dire de la surprenante mention "Lettre authentifiée" assortie d'un numéro d'ordre et agrémentée d'une empreinte digitale ? Quant à la circulaire du 23 janvier 1850 autorisant les buralistes à vendre des timbres-poste ? Canular ? Le texte joint est aussi surprenant qu'illisible et ne ressemble à aucune écriture connue ???? La parole est à vous...



REPONSES AU KIKEKOI DE JUILLET.

Dans La Gazette de juillet, Eric Le Prince avait soumis à la sagacité des lecteurs trois timbres qu'il ne parvenait pas à identifier.

Pierre Mangeant, de Fécamp, a fourni les réponses suivantes :

- timbre n° 1 : émis par la République Populaire de Bulgarie, Yvert et Tellier n° 594, années 1948-50. Série courante, nouvel emblème d'Etat.
- timbre n° 2 : timbre émis par Panama, département de la Colombie, Yvert et Tellier n° 11, années 1892-96.
- timbre n° 3 : timbre émis par les Etats princiers de l'Inde (Haïderabad), Yvert et Tellier n° 40, année 1937. Concerne le jubilé de Nizam Osman.

Merci encore à notre lecteur pour l'aide apportée.

Pour alimenter le kikekoi des prochaines Gazettes, envoyez une photocopie de votre document à : Philippe Malige, Résidence la prairie, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.

LE POINT COMMUN : la Provence.
LE PAYS MYSTERIEUX : l'Autriche, dont la capitale est Vienne et qui est traversée par le Danube.
L'INTRUS : l'intrus est Toulouse. Les villes de Bordeaux, Tours et Vichy ont accueilli le gouvernement français en exil : Bordeaux à trois reprises en 1870, 1914 et 1940, Tours en 1870 (du 12 septembre au 9 décembre) et Vichy de 1940 à 1944.
LE QUIZZ : Musée. Il existe notamment en France beaucoup de musées dédiés à La Poste. Citons entre autres Paris, Caen, Nantes, Amélie les Bains, Vichy, St Flour..., sans oublier le musée international du facteur de Notre Dame de La Rouvière (Gard).

DES OUVRAGES DE COLLECTIONNEURS DE PHILAPOSTEL

Daniel Lalizel est un collectionneur de cartes postales spécialiste des chemins de fer. Rien d'étonnant qu'il nous propose un ouvrage de 40 pages sur les gares. Il s'agit d'une monographie de cartes postales anciennes publiée aux éditions OREP : "Le littoral du Calvados à la Belle Epoque - Les Gares et les cabines de plage".

A commander auprès de Daniel Lalizel, 2 allée Maurice Utrillo, 14123 IFS. Prix 10 euros + port 1,5 euro.



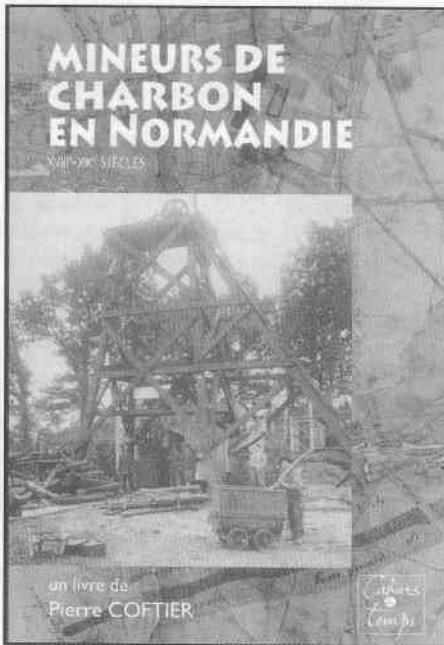
Pierre Coftier nous propose "Mineurs de Charbon en Normandie XVII° - XX° siècles". Il s'agit d'un livre de 208 pages qui paraîtra en novembre 2006.

Au milieu du Siècle des Lumières, des prospecteurs se sont investis dans la recherche de gisements de charbon en Normandie. Ils ont fait appel aux hommes de la terre pour s'enfoncer dans un monde obscur et menaçant. Leur histoire se déroule sur deux siècles. Elle s'achève avec le comblement de la dernière fosse au cœur du Bassin en 1949.

Les houillères de Littry offrent un exemple sans précédent d'exploitation du sous-sol normand et ont laissé une empreinte durable sur la région.

L'ouvrage est à commander au prix de souscription de 20 euros (franco de port) aux éditions Cahier du Temps BP 25 14390 Cabourg.

Michel BABLOT



PHOTOS DE PARIS

A l'occasion de son 25^{ème} anniversaire, l'association Visualia Cartophilie de La Poste et France Télécom édite un nouvel ouvrage photographique intitulé "Les Postes Années 50". Cet ouvrage de 110 pages présente 100 photos inédites des bureaux de poste parisiens de la période des années 50 à 60. Prix de vente : 15 euros (+ 2 euros de port). Commandes à adresser à Alain Ripaux, Visualia, 57 rue de la Colonie, 75013 Paris, 01 53 80 42 54, visualia.lpft@wanadoo.fr

LES ARTISTES S'AFFRANCHISSENT

Remarquable et remarquée, telle fut la présentation de Pierre-Stéphane Proust, adhérent de PHILAPOSTEL Basse Normandie, lors du Salon du Timbre et de l'Écrit qui se tenait au Parc Floral du 17 au 25 juin. Son exceptionnelle collection de 275 enveloppes illustrées par des artistes contemporains était associée à 40 toiles, gravures, sculptures, timbres et créations d'artistes.

Pierre-Stéphane Proust est également l'auteur de 2 ouvrages de référence : "Les plus belles enveloppes illustrées". Le tome 1 "Au fil du temps" est une présentation historique et chronologique de l'art postal depuis ses origines. Le tome 2 "Scènes et tableaux" est un voyage thématique dans un large éventail d'expressions artistiques de 1750 à nos jours. Edités par l'Association Normandie Terre des Arts, ces deux ouvrages ont rejoint la bibliothèque de PHILAPOSTEL et sont à la disposition des adhérents qui souhaiteraient les consulter. N'oubliant pas son métier de professeur des Ecoles, il est coauteur avec Elisabeth Levasseur, conseillère pédagogique en arts plastiques à l'île de la Réunion d'un fichier d'activités qui s'adresse aux enseignants du primaire et du collège. Cette nouvelle approche plus ludique de la philatélie au travers de l'Art devrait susciter des vocations parmi les jeunes. Pour en savoir plus, contact Pierre-Stéphane Proust : courriel : psproust@laposte.fr, site : www.artpostal.com.

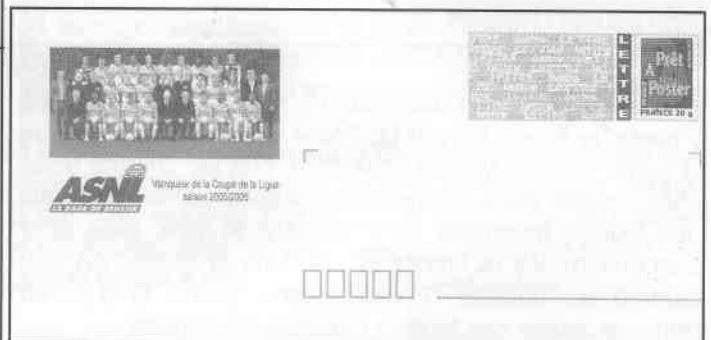
Joël MOISY



NANCY : UN EXPLOIT DU PAP !

Le samedi 22 avril, vers 23 h, le club de football de Nancy remporte la Coupe de la Ligue. Dès le lundi 24, à 8h le bureau de Poste de Saint-Max mettait en vente une enveloppe prêt-à-poster avec la photo officielle de l'équipe et la mention "ASNL Vainqueur". JourPost Lorraine précise que tout était prêt avant la victoire : la photo, le logo du club, la maquette du visuel. Les enveloppes ont été imprimées le dimanche, pour une mise en vente dès le lendemain. 3 500 exemplaires ont été vendus en deux jours, et 7 000 en une semaine. Bien entendu, les lecteurs de PAP Infos, la revue de PHILAPOSTEL consacrée aux PAP locaux, ont non seulement pu bénéficier de l'info en avant-première, mais ont même pu obtenir durant un mois ces enveloppes, la rédaction du journal ayant immédiatement constitué un stock... Un exploit digne du timbre "France vainqueur" de 1998, qui méritait d'être rapporté !

F. M.



LES EMISSIONS DU TROISIEME TRIMESTRE 2006 : rappels et compléments à la rubrique Nouveautés de La Gazette de juillet.

- **26 juin** : le timbre "Airbus A 380" a bien une valeur faciale de 3 euros (comme indiqué sur le visuel reproduit page 16 de La Gazette de juillet) et non de 0,53 euro.

- **5 juillet** : 0,53 euro, "Merci les Bleus". Format horizontal 40 x 30 mm, héliogravure. Création de Bruno Ginringhelli. Compte tenu de sa sortie "surprise", suite au parcours de l'équipe de France en Coupe du Monde de football, ce timbre n'avait pu être annoncé dans La Gazette de juillet. Elle n'a pas fait l'objet d'un "Premier Jour" dans



les conditions habituelles, mais une oblitération Premier Jour a été disponible durant 8 semaines auprès du Bureau des Oblitérations Philatéliques à Paris.

- **13 juillet** : le timbre "Alfred Dreyfus" a aussi été émis en vente anticipée (cachet spécial sans mention "Premier Jour") à Rennes, Montreuil et Issy-les-Moulineaux.

- **17 juillet** : le timbre "Rouget de l'Isle" a aussi été émis en vente anticipée (cachet spécial sans mention "Premier Jour") à Montai-gu (Jura).



LES EMISSIONS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2006 :

Les informations données ci-dessous étaient celle disponibles au moment de la rédaction de cette Gazette (courant août). Elles sont donc données sous toutes réserves de modification de dernière minute. A noter également que les tarifs étant modifiés le 1^{er} octobre, là encore des modifications peuvent intervenir pour cette raison :

- **18 septembre** : timbre "Thionville" (cf. La Gazette de juillet).

- **20 septembre** : carnet "Sourire". 10 timbres autocollants "Lettre 20 g" illustrés par le chien de bande dessinée "Cubitus". Même format que pour le timbre "Le Chat" de Geluck paru l'an dernier. Carnet émis à l'occasion de la Fête de La Poste.

- **25 septembre** : bloc de 10 timbres "La France à voir" (cf. La Gazette de juillet).

- **courant septembre** : deux timbres "Emission commune France-Roumanie" (cf. La Gazette de juillet).

- **9 octobre** : 0,54 euro, timbre "Aviation sans frontières". Format vertical, héliogravure. Création et mise en page de Pierre-André Cousin. Premier Jour à Paris le 7 octobre, vente anticipée à Nantes, Toulouse et Aix-en-Provence.

- **16 octobre** : 0,54 euro, timbre "Henri Moissan". Format horizontal, taille-douce. Création et gravure d'Yves Beaujard. Premier Jour le 14 octobre à Paris et à Meaux.

- **23 octobre** : 0,54 euro, timbre "Tram-train". Format horizontal, héliogravure. Création et mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour le 21 octobre (probablement dans le département 93).

- **27 octobre** : 0,54 euro, timbre "Mémoire partagée". Format horizontal, héliogravure. Création de Nicolas Vial et mise en page de Valérie Besser. Premier Jour le 26 octobre à Paris.

- **13 novembre** : 5,40 euros, carnet de 10 timbres "Marianne d'autrefois : la Marianne de Gandon". Taille-douce. Premier Jour à Paris, au Salon d'Automne, du 8 au 11 novembre.

- **13 novembre** : 3,24 euros, bloc de 6 timbres "les machines volantes" (ballon à rames, hydravion, demoiselle Santos-Dumont, Ader avion III, Albatros, hélicoptère). Création d'André



Lavergne. Premier Jour à Paris, au Salon d'Automne, du 9 au 11 novembre.

- **13 novembre** : 1,30 euro, série artistique, "Rembrandt". Création de Rembrandt et mise en page de l'atelier Didier Thimonier. Format vertical, taille-douce. Premier Jour à Paris, au Salon d'Automne, le 11 novembre.

- **4 décembre** : 5,40 euros, carnet de 10 timbres "Meilleurs Vœux". Héliogravure. Création et mise en page d'Alexis Nesme. Premier Jour les 1^{er} et 2 décembre à Paris.

- **4 décembre** : 7,10 euros, carnet Croix-Rouge (issu du concours de dessin d'enfants lancé par La Poste au 1^{er} trimestre 2006). Format vertical, taille-douce. Création de Margot Deram, mise en page d'Aurélié Baras. Premier Jour les 1^{er} et 2 décembre à Paris.

- **4 décembre** : 0,54 euro, timbre "Grande Loge nationale de France". Format horizontal, héliogravure. Création et mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour le 1^{er} décembre à Paris.

- **4 décembre** : 0,54 euro, timbre "Alain Poher". Format horizontal, taille-douce. Création de Pierre Albuissou, mise en page de Marc Taraskoff. Premier Jour le 2 décembre à Paris.

N. B. Il était annoncé en début d'année une émission courant décembre de timbres de service "Unesco" et "Conseil de l'Europe". Cette émission n'était toutefois pas confirmée par La Poste au moment de la rédaction de cette rubrique.



AUTRES INFORMATIONS

- Livre timbré Mozart : contrairement aux précédents livres timbrés, le livre édité par La Poste en juin à l'occasion de la sortie du bloc Mozart comportait non les timbres détachés à placer dans des pochettes à coller sur le livre, mais des feuilles gommées incluses dans le livre, avec pour chacune d'elles le timbre inclus dans la feuille, un peu comme les carnets "Portraits de Région". D'ici qu'on retrouve cotées ces feuilles dans les catalogues....

- Le Service National des Timbres-Poste (SNTP) étant devenu en avril dernier "Phil@poste", la mention "ITVF" sur les timbres (Imprimerie des Timbres-poste et des Valeurs Fiduciaires) a été remplacée par "Phil@poste". Les premiers timbres à porter ces nouvelles mentions seraient les timbres du bloc "Mozart", et les derniers à porter la mention "ITVF" seraient les deux timbres de l'émission commune "France-Argentine".

LES PENSEES DU JOYEUX HURON

- Commentaire d'un philatéliste déçu : "Viallat ce qu'il ne faut plus faire en philatélie, des timbres artistiques moches...".

- On aurait dû faire le Premier Jour du bloc Mozart en Italie : car Mozart est là !

- Impossibilité d'accéder au Premier Jour du timbre "Babar". Selon la police, c'était défense d'y voir ! La Poste aux Armées s'est déclarée très intéressée...

- Pour les deux timbres "émission commune France-Argentine", le Premier Jour avait été envisagé à Juan (les-Pins) et à Péronne ! Mais cela aurait pu prêter à polémique, et La Poste l'Evita ! Et puis, un timbre sur l'Argentine à Péronne, on aurait trouvé la pique hardie...

- On en voit deux sur le timbre "Open de Golf" : en philatélie, on appelle cela un hommage aux clubs.

- L'Open de Golf, c'est une sorte de coupe of tee, not ?

- Un timbre sur la tour César, un autre sur la Clémence de Titus... On va de pire empire !

- Les participants ont tellement pris de coups au cours des matchs de la Coupe du Monde, qu'il a fallu émettre un timbre spécialement consacré à ce phénomène. Il s'appelle "Merci les Bleus" !

- Entendu de la bouche d'une péripatéticienne lors de la sortie du timbre "Musée des arts premiers" : "et maintenant, quai Branly ?".

- Pour faire une bonne bouillabaisse, vous dirait une Marseillaise, il faut du rouget, mais pas de Lille. Et si le sel n'arrive pas, on vous dira : "il est long, le saunier !".



- Quand il chante, le Rouget, on dit qu'il monte aigu...

- Vous avez noté, vous, que c'est un dénommé "Lemarinier" qui est l'auteur d'un timbre consacré au Rouget ? Et un dénommé "Albuisson" qui a créé le timbre "Juan les Pins" ?



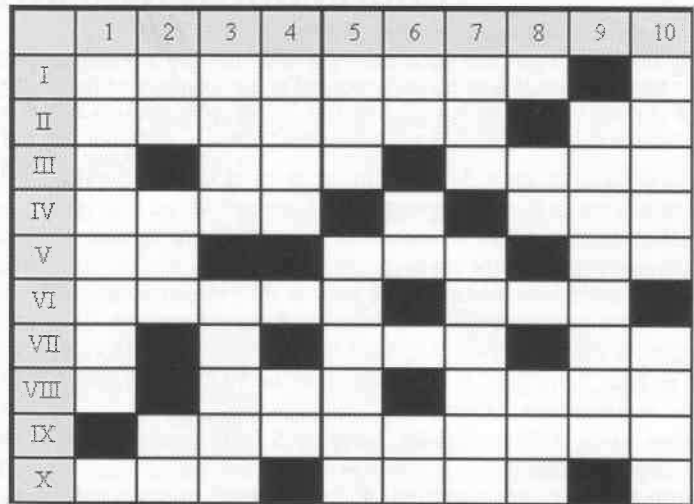
- Encore un timbre sur une ville de Côte d'Azur : Antibes. Cela va finir par faire jizzer...

- Harangue de La Poste à la sortie du timbre sur Casals : "il est pablo,

mon timbre ?". Faut voir, mais ce qui est sûr, c'est que le timbre "Garnier", il est palais !

- Le timbre sur la grotte de Lourdes, combien vous pariez qu'on va bientôt le retrouver sur un PAP ?

LES MOTS CROISES, par LUDO.



HORIZONTALEMENT :

- I. Un monument représenté sur le bloc "La France à voir" de 2006.
- II. Ses gorges n'ont pas besoin de soutien. Souvent contrôlée sur la bouteille.
- III. A fait bouger les foules au Mondial. On devait y trouver les guettés de l'escadron, sans doute...
- IV. Souvent proche d'une calanque. Ornement.
- V. Peut-être retenu. Sigle de la veille météo mondiale. Il était issu d'un autre monde.
- VI. Soigne les maux de tête, même croisés. Une ville où est né un œuf ?
- VII. Au bout de la queue, deux fois. Terre et mère.
- VIII. Visible sur le timbre "Gorges de l'Ardèche". A accueilli un congrès de philatélistes en 1988.
- IX. L'un des timbres du bloc "La France à voir" de 2006.
- X. Se risqua. Suit une histoire de sexte.

VERTICALEMENT :

1. Telle une tour sur un bloc.
2. Lettres d'hier. On dirait des vers. Proche de Dijon.
3. Ils abandonnent souvent la philatélie pour les filles. Célèbres calanques.
4. Rivière noire. Prénom phonétique.
5. Mouvement corse. Ex-cracheur de feu, en France.
6. S'entend lorsque le suivant marque un but. Club de foot. Saint normand.
7. Tel un timbre bien découpé. Kellermann y a roulé ses adversaires dans la farine...
8. Un lac bien connu des cruciverbistes. Une ville néerlandaise aussi... !
9. Ses habitants sont réputés difficiles à cracher.
10. Peut être cachée par un arbre. On y accroche le morceau.

SOLUTIONS DU N° PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Remplaçant. II. Eté. Eros. III. Ta. Blocs. IV. Paris. Os. V. Emet. Ode. VI. RD. Péira. VII. Nase. VIII. Entraîneur. IX. Se. Er. X. Remplaçant.
 VERTICALEMENT : 1. Retourné. 2. Eta. Danse. 3. Me. Pé. Stem. 4. Camper. 5. Le. Réé. Ail. 6. Arbitrai. 7. Cols. Nec. 8. Aso. Ornera. 9. Coda. 10. Tasse. Prêt.

- Que nos lecteurs nous pardonnent, mais c'est trop tentant : normal qu'on ait mis le timbre "Invalides" à côté du timbre "La Croisette", sur celle-ci il y a un festival de cannes !

- Il paraît que l'auteur du timbre sur la grotte de Lourdes a été lourdé. Celui du timbre sur l'andouille de Vire (sortie prévue l'an prochain) a été viré, celui du timbre sur la porcelaine de Limoges (idem) a été limogé. Pas étonnant que La Poste n'ait trouvé personne pour le timbre à paraître sur la ville de Castres !

CHRONIQUE IMPARFAITE DES NOUVEAUTES

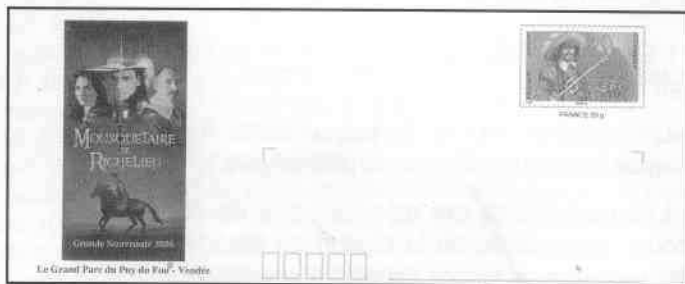
Chronique imparfaite : oui, car il y a désormais tellement de PAP qui paraissent avec de "beaux timbres" que la rédaction ne peut plus garantir l'exhaustivité de ses informations.

Sur les deux seuls mois de juin et juillet, le catalogue du Service Philatélique de La Poste annonçait 35 séries de PAP ou PAP isolés, soit un total de 105 enveloppes différentes. Et un montant de 109,62 euros (pour deux mois...).

Voici donc cette liste (timbre utilisé pour le PAP, département où le PAP ou la série est en vente, format, mois d'émission. Si 4 euros, c'est validité France ; si c'est 5 euros, c'est validité Monde, avec le petit carré gris sous le visuel et la mention "France : Lettre / International : Prioritaire") :

- **timbre Huile d'Olive**, dpt 66, série de 5 PAP illustrés, rect., juillet 2006, 4 euros ;
- **timbre Pelote basque**, dpt 64, série de 5 PAP illustrés, rect., juillet 2006, 5 euros ;
- **timbre Charte de l'environnement**, dpt 86, série de 5 PAP illustrés, rect., juillet 2006, 4 euros ;
- **timbre Dune du Pilat**, dpt 33, série de 5 PAP illustrés, rect., juillet 2006, 5 euros ;
- **timbre Oléron**, dpt 17, série de 5 PAP illustrés, rect., juillet 2006, 5 euros ;
- **timbre Antibes**, dpt 06, PAP illustré, rect., juillet 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Huile d'Olive**, dpt 66, PAP vierge, rect., juillet 2006, 0,83 euro ;
- **timbre d'Artagnan**, dpt 32, PAP vierge, rect., juillet 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Pigeonnier**, dpt 32-47-82, PAP illustré, rect., juillet 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Gorges de l'Ardèche**, dpt 07, série de 5 PAP illustrés, rect., juillet 2006, 4 euros ;
- **timbre Gorges de l'Ardèche**, dpt 07, série de 5 PAP illustrés, carrés, juillet 2006, 5 euros ;
- **timbre Roque-Gageac**, dpt 24, série de 5 PAP illustrés, carrés, juillet 2006, 4 euros ;
- **timbre Millau**, dpt 12, PAP vierge, rect., juillet 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Marais**, dpt 17, PAP vierge, rect., juillet 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Cabines de bain**, dpt 17, PAP illustré, rect., juillet 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Canne à Sucre**, dpt d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion), PAP vierge avec carte de correspondance, rect., juillet 2006, 0,83 euro (NDLR : un PAP vierge avec une carte de correspondance ??? A vérifier... !)
- **timbre non précisé de Mayotte**, dpt Mayotte, PAP vierge, rect., juillet 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Marais salants**, dpt 44, PAP illustré, rect., juin 2006, 0,83 euro ;
- **timbre St Guillem**, dpt 34, série de 5 PAP illustrés, rect., juin 2006, 4 euros ;
- **timbre non précisé** (serait une Marianne de Luquet), vente uniquement à la Poste aux armées, série de 5 PAP illustrés avec cartes de correspondance, rect., juin 2006, 5 euros ;
- **timbres non précisés** (série de 5 timbres sur les métiers de luxe parue dans les années 50), vente nationale, série de 5 PAP illustrés avec cartes de correspondance assorties, rect., juin 2006, 6 euros ;
- **timbre Jardins de Versailles**, dpt 78, série de 5 PAP illustrés, rect., juin 2006, 5 euros ;
- **timbre Napoléon I^{er}**, dpt 85, PAP illustré, rect., juin 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Chasse de St Taurin**, dpt 27, PAP illustré, rect., juin 2006, 0,83 euro ;

- **timbre Chalet des Alpes**, dpt 73, série de 5 PAP illustrés, rect., juin 2006, 4 euros ;
- **timbre Chalet des Alpes**, dpt 73, série de 5 PAP illustrés, carrés, juin 2006, 4 euros ;
- **timbre Chalet des Alpes**, dpt 73, série de 5 PAP illustrés, carrés, juin 2006, 5 euros (donc série différente de la précédente) ;
- **timbre Golf**, dpt 78, PAP vierge, rect., juin 2006, 0,83 euro ;
- **timbre St Pierre de la Réunion**, dpt Réunion, série de 5 PAP illustrés avec cartes de correspondance assorties, rect., juin 2006, 6 euros ;
- **timbre Mme de Sévigné**, dpt 26, série de 5 PAP illustrés, rect., juin 2006, 4 euros ;
- **timbre Mme de Sévigné**, dpt 26, série de 5 PAP illustrés, carrés, juin 2006, 4 euros ;
- **timbre Rouget de l'Isle**, dpt 39, série de 5 PAP illustrés, rect., juin 2006, 4 euros ;
- **timbre d'Artagnan**, dpt 85, PAP illustré, rect., juin 2006, 0,83 euro ;
- **timbre Parc des Ecrins**, dpt 05, série de 5 PAP illustrés avec



- cartes de correspondance assorties, rect., juin 2006, 6 euros ;
- **timbre Mont St Michel**, dpt 50, série de 5 PAP illustrés, rect., juin 2006, 5 euros.

Ajoutons que les dates indiquées par le catalogue du SPP ne sont pas très fiables : les infos données à la rédaction de PAP Infos par les directions départementales de La Poste ne sont pas les mêmes. Et puis, la liste n'est pas exhaustive : n'y figurent pas par exemple la série de PAP "**Carcassonne**" (Aude), ni la série "**Dinosaure**" (Ariège), pourtant parues également en juillet. Non plus que les cartes pré-timbrées (figurine extraite du carnet "**Journée de la lettre**") qui se trouvent dans le kit de réexpédition proposé par La Poste lorsque vous changez d'adresse, et commercialisés depuis début juillet...

Face à cette avalanche, cela veut-il dire qu'il ne faut plus collectionner les PAP ? Bien au contraire : certains courants aujourd'hui (et encore, pas tant que cela, une série ou un PAP "beau timbre" est en général tirée à 50 000 exemplaires) seront rares demain. Essayez donc de trouver sur le marché des PAP des années 95-98 qui ont voyagé....

F. M.

PAP DAHLIA



La Poste de Coutances a émis, fin juin, une enveloppe PAP à l'occasion de la 10^{ème} édition du Mondial du Dahlia, qui a eu lieu à Coutances du 9 septembre au 1^{er} octobre. On peut se la procurer à l'unité ou par lot de 5 ou de 10 en contactant La Poste de Coutances, 02 33 76 64 15.

G. CLENET

ACHATS (Philatélie)

- Achète timbre personnalisé PHILAPOSTEL ou autre de la Marianne de Luquet adhésif à 1.90 euro marron. G. Pottier, 6 rue de Condé, 14200 Hérouville St Clair.
 - Recherche carnet enseignement programmé EP1 de 1971. D. Baillet, 58 rue Boulard, 51100 Reims.

VENTES (Philatélie)

- Vends grosses quantités de T.P (France et Etranger) oblitérés en album et neufs (France et TAAF), enveloppes et documents postaux (1982/1987), journaux Timbroscopie, flammes diverses. J. Thébaud, 76 rue Roger François, 94700 Maisons-Alfort, 01 43 68 24 08.
 - Vends Indochine, Cambodge, Laos, Vietnam. Service mancoliste, 50 % du catalogue Y.T. R. Tran, 4 rue Etienne Dolet, 92240 Malakoff.
 - Vends T.P nsc, Andorre, RFA, Berlin, DDR, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Israël (+ FDC), Portugal, Grèce, Turquie, Mongolie, USA, Grande-Bretagne, Belgique, Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Syrie, Cuba, Vietnam, TAAF, Monaco, Football. Svp TPR. B. Berreby, 40 avenue Boileau, 94500 Champigny, 01 48 80 95 12.
 - Vends 1000 T.P différents Monde 18 euros, 500 France 25 euros, 100 Russie, 8 euros, 100 Monaco 15 euros, 100 France grand format récents 10 euros, 2500 vrac Marianne 15 euros, 80 pièces de monnaie anciennes monde 35 euros. L. Duong, 20 rue Eguison-Menpent, 13010 Marseille, 04 91 79 70 81.
 - Vends oblitérations B.P.M Forcés Françaises en Allemagne et Bureaux Navals France et TOM. Marcophilie navale divers. M. Osmont, 1 rue Alain, 76150 Maromme.
 - Vends T.P France, avant 1940 : Poste, P.A, militaire, blocs, carnets, colis postaux, franchise, grève, guerre, journaux, specimen, téléphone, Rouge-Gorge et Gordon Benett. Réponse assurée si mancoliste et TPR. C. Bidault, Chemin des Lauzières, Route de Sauve, 30900 Nîmes.
 - Vends T.P Libération (Aigurande, Roanne, Annemasse, Lyon, Bordeaux, Saverne, De Gaulle, bloc St Nazaire, bloc Pétain, faux F.F.I). Vends blocs et feuillets France (n°7, 8, 9, 11, 14, 21, 23, 65, 74, 79, 87), Nouvel An Chinois, bonne année. G. Courtadon, 17 rue Chateau-neuf, 06000 Nice, 04 93 86 94 63.
 - Vends enveloppes ordinaires P.A.P Luquet carrées ou rectangulaires (+ de 1000 modèles), enveloppes P.A.P Ballon Rond + illustrées (+ de 500 modèles). R. Querrioux, 3 rue Hartley Wintney, 86310 St Savin sur Gartempe, 05 49 48 12 43.

- Vends T.P France oblitérés (1900/1970) dans album Y.T (1345 euros de cote), 200 euros port compris. B. Flesch, 14 rue Penot, 33390 Le Pian sur Garonne.
 - Vends collection quasi complète de T.P sur le football (arrêt en 2002) ayant servi à éditer le catalogue Y.T sur ce thème en 1998. Plus de 7000 T.P différents. Prix sur demande. J. L. Villesèche, 2 rue des 4 Vents, 34920 Le Crès, 06 73 02 79 96.
 - Vends luxe XX, T.P et blocs-feuillets, France, Andorre, Monaco, Dom Tom, Europe. P. Payet, Calebassiers 3, Bloc 56, Apt 497, 56 avenue Joseph Bédier, 97490 Ste Clotilde (Ile de La Réunion).
 - Vends T.P France neufs par année complète ou au détail au 1/3 de la cote Y.T, carnets personnages célèbres, journées du timbre, Croix-Rouge, taxe, service, préoblitérés. G. Giordano, 371 Chemin de La Maunière, 83400, Hyères.
 - Vends timbres tous pays au quart de leur cote. L. Cressot, 83 rue amiral Mouchez, Hall G2, 75013 Paris.

CARTOPHILIE

- Vends CPA de tous départements français (certaines très animées). Liste sur demande contre TPR. J.F Fournial, 7 rue de la République, 42440 Noiretable.

ECHANGES ET DIVERS

- Echange T.P France neufs contre idem sur mancoliste, Donne T.P neufs France, Cambodge, Laos, Vietnam contre T.P neufs Allemagne, RFA et Pologne sur mancoliste. L. Duong, 20 rue Eguison-Menpent, 13010 Marseille, 04 91 79 70 81.
 - Recherche tous documents sur la "Journée de Philatélistes" en Autriche et en Allemagne depuis 1989. P. Facquet, 10 rue des Cauriers, 80680 Sains en Amienois.
 - Recherche enveloppe 1er jour Mme Manet au canapé, Officier chasseur à cheval GF Paris du 09/11/1962, Pieta Villeneuve 1988 avec cachet Villeneuve type II du 10/12, journée du timbre 1990 bande carnet type II du 17/3. P. Duru, 8 rue A. Ichard, 33260 La Teste de Buch.
 - Recherche E.M.A "Paris 2012 supporter officiel" utilisée par Orange France Issy les Moulineaux et plus généralement toutes R.M.A thème sport, sauf sports mécaniques et hippisme. R. Christin, 150 rue de la Roche du Guet, 73800 Arbin.
 - Recherche bloc souvenir Gordon Benett. Réponse assurée. P. Letourneur, Place du Champ de Foire, 53140 Pré en Pail, 06 06 71 51 11.

- Recherche tous documents sur l'expédition de colis par voie ferroviaire, maritime supportant des vignettes (colis postaux, fiscaux ou timbres). Recherche également lettres de voiture France ou Alsace Lorraine ou venant de l'étranger. Recherche factures avec assurance. T. Derosne, 57 rue de l'Abbé Grégoire, 77550 Moissy Cramayel, Thierry.derosne@hotmail.fr.
 - Vends pièces de monnaie : ancien franc, euro dont commémoratives (liste sur demande), sujets Kinder (Manège Enchanté y compris petit train, Bob l'éponge, Halloween...) nombreuses capsules de champagne, en particulier portraits en série. En cours, contacts sérieux avec adhérents PHILAPOSTEL devenus placomuso-philes. A saisir : PAP locaux oblitérés à partir de 20 c d'euro, T.P France neufs, oblitérés. Réponse assurée. J.F Glorian, 12 rue Maréchal Foch, 62143 Angres.
 - Recherche cartes Piaf et cartes clefs d'hôtel à piste magnétique. Réponse philatélique assurée. R. Puyau, Castelnau, 40410 Sagnac et Muret, 05 58 07 73 50, puyauRoger@aol.com.
 - Vends numéros de Paris Match (années 1980/1981/1982/1987 et 1989), 0.50 euro l'unité, à retirer à mon domicile. J.L Gosse-Gardet, 2 rue Jean Calvin, 75005 Paris, 01 43 36 78 11.
 - Achète ou échange sur mancoliste T.P oblitérés Hong Kong, Birmanie, Inde, Maurice, Papouasie-Nouvelle Guinée, Singapour, Colonies Anglaises. B. Burckel, 3 rue de la Douane, 67860 Rhinau.
 - J'échange feuilles DOM-TOM-Andorre-Monaco contre timbres de ma manco dont France avant 1937 xx. TPR assurée et rapide. J.-C. Poullin, 1 av. de la gare, 78320 La Verrière.

Rappel à nos lecteurs

Il est rappelé que l'utilisation de la rubrique "Petites Annonces" est exclusivement à caractère associatif.
 Seuls les adhérents PHILAPOSTEL à jour de leur cotisation et les abonnés à jour de leur abonnement sont autorisés à publier des petites annonces dans La Gazette. La diffusion d'annonces ou l'utilisation des annonces à des fins commerciales ou professionnelles est totalement prohibée.
 Nous invitons nos lecteurs à nous signaler, sans délai, tout usage abusif de leur annonce ou toute annonce qui leur paraîtrait suspecte.
 La Gazette se réserve le droit de refuser une petite annonce qui ne lui semblerait pas conforme à l'esprit rappelé ci-dessus, ainsi que de publier les coordonnées des personnes ayant contrevenu aux dispositions ci-dessus.
Le Rédacteur en Chef
Philippe MALIGE

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de La Gazette sont gratuites pour les adhérents de PHILAPOSTEL et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 5 novembre 2006 à : Philippe Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.
 (aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés)

.....

 NOM.....PRÉNOM.....ADHÉRENT N°.....
 ADRESSE.....

- Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

* * *

- Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de **La Gazette** qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la rédaction.

LE 60ème SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE



70 stands de négociants
français et étrangers
10 Postes européennes
Autriche pays invité d'honneur
Postes des DOM-TOM
BT avec oblitération spéciale
Service Philatélique de La Poste

Carnet Marianne de Gandon
Bloc les Machines Volantes
Tableau de Rembrandt
Vignette LISA en couleurs
47ème bloc souvenir de la CNEP
Stand Art du Timbre gravé
Dédicaces
Prix CREAPHIL

Exposition philatélique par la FFAP
Grand jeu concours. Des lots à gagner tous les jours.

**Un éventail
de stands, d'animations, d'expositions,
d'émissions, d'oblitérations... !**

Salon organisé par la CNEP
CHAMBRE SYNDICALE DES NÉGOCIANTS ET EXPERTS EN PHILATÉLIE